

Bonjour,

Vous entrez en hospitalisation ce jour dans le service de psychiatrie. Vous trouverez dans ce livret, les informations essentielles concernant le service qui vous seront utiles durant toute la durée de votre hospitalisation.

Présentation du service

Le service est composé :

- ✓ d'une équipe médicale avec 5 médecins psychiatres (Dr BOMBERA, Dr LEGROS, Dr ORSAT, Dr COSTA DOS SANTOS et Dr COULAUD) et 1 médecin généraliste (Dr SEIGNEURIN).
- ✓ d'une équipe paramédicale composée d'infirmier(e)s et d'aides-soignant(e)s
- ✓ d'une équipe d'agents de service hospitalier
- ✓ d'un psychologue
- ✓ d'éducateurs spécialisés
- ✓ d'un ergothérapeute
- ✓ d'un secrétaire
- ✓ d'un cadre infirmier

Des diététiciennes et des assistantes sociales peuvent aussi intervenir en cas de besoin.

Le service a une capacité d'accueil de 68 lits divisé en 3 secteurs.

Les différentes étapes de votre accueil

- ✓ Le jour de votre admission, il vous est demandé de rester dans le service.
- ✓ 2 soignants vont venir vous chercher pour vous accompagner dans votre chambre. Lors de votre installation en chambre, vous serez éventuellement retirés certains objets personnels, et un inventaire de vos affaires personnelles sera effectué.
- ✓ Vous serez vu par un médecin psychiatre pour votre admission médicale.
- ✓ Votre accueil sera complété par un entretien infirmier.
- ✓ Une visite du service vous sera proposée.
- ✓ Vous serez vu(e) par le médecin généraliste du service.

Le fonctionnement du service

- Le petit déjeuner est servi en chambre à partir de 8h.
- Un(e) infirmier(e) passera en chambre pour les soins.
- Les visites des médecins psychiatres se font quotidiennement, même en l'absence de votre médecin référent.
- Les soignants sont à votre disposition pour vous aider dans vos soins d'hygiène si besoin.
- Le repas du midi est servi en chambre à partir de 12h.
- Des activités occupationnelles et thérapeutiques sont proposées sur inscription (un affichage se trouve au niveau du bureau infirmier).
- Des passages soignants sont effectués régulièrement tout au long de la journée.
- Les patients ayant des traitements à 16h viennent les prendre au bureau infirmier.
- La salle commune est à disposition pour les patients qui le souhaitent (TV, lecture, jeux de société).
- Le repas du soir est servi en chambre à partir de 18h45.
- Un(e) infirmier(e) passera en chambre pour les soins, ainsi qu'un(e) aide-soignant(e) pour des aides éventuelles au coucher.
- L'équipe de nuit prend le relais de à partir de 21h jusqu'à 7h. Elle distribue les traitements de nuit en chambre vers 21h45.
- Des passages sont effectués régulièrement par les soignants la nuit.

Un règlement intérieur vous est remis pour prise de connaissance impérative. Il comporte les différentes règles du service à respecter tout au long de votre hospitalisation.

Pour rappel :

- Les visites sont autorisées de 14h à 19h
- Une terrasse est à votre disposition de 6h15 à 22h.
- Le secrétariat est ouvert de 9h à 12h.
- Pour des raisons de sécurité/prévention, des mesures peuvent être mises en place ponctuellement avec l'équipe soignante, selon la situation (ex : limitation des visites ; sonnette pour entrer ou sortir du service).
- Différents soins peuvent vous être proposés à votre charge : esthétique, coiffure et pédicure/podologie.

Toute l'équipe est là pour vous accompagner durant toute votre hospitalisation, n'hésitez pas à la solliciter.

Ateliers proposés au sein du service

Atelier APA (activité physique adaptée)	Le lundi de 14h à 15h, de 15h à 16h et de 16h à 17h avec un éducateur d'activité physique adaptée.
Atelier relaxation / sophrologie	Les mardis de 13h30 à 14h30, de 14h45 à 15h45 et de 16h à 17h avec Claire. Respiration, relaxation / détente, sophrologie.
Atelier créativité	Les jeudis après-midi de 13h30 à 15h et 15h15 à 16h45 avec Patricia. Peinture, aquarelle, dessin, argile.
Atelier médicaments	Le mardi de 15h à 16h avec des soignants. Education thérapeutique sur les médicaments les plus utilisés en psychiatrie.
Atelier Chant	Le mercredi de 13h30 à 16h avec Anthony.
Atelier ESPAL durant la période scolaire	Le vendredi après-midi : - « Autour du chant » de 13h30 à 16h30 avec Nina - « Autour du Corps et de la Parole » de 13h30 à 16h30 avec Pascale (metteur en scène).
Atelier marche / atelier manuel / jeux de société...	Proposition de ces différents ateliers dans la semaine.
Bain détente	Se renseigner auprès des soignants.

Livret d'accueil Service de psychiatrie

CMICM – POLE SANTE SUD
SERVICE DE PSYCHIATRIE
28 RUE GUETTELOUP – 72 016 LE MANS CEDEX 2
SECRETARIAT TEL : 02 43 78 40 65 FAX : 02 43 78 40 64